

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mardi 26 juillet 2022

Délibération n° 2022_14

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Laurent BERNARD, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, suppléant (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Emmanuel FERRAND, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Yann HOUVENAGHEL et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique, Mme Anne RIMEIZE, Conseil Départemental du Cantal, M. Vincent MAILLARD, Mme Lise DELPLANCQ, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Philippe LONGEVIALLE, Adjoint au Payeur Régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :

- **d'approuver la demande de subvention FEDER portant sur le périmètre Infrastructures Auvergne Très Haut Débit de desserte FttH déployées au S2-2022 de la Phase 3 du Réseau d'initiative publique ;**
- **d'approuver son plan prévisionnel de financement :**

Dépenses	Ressources
Investissement : 23 286 603 €	FEDER : 10 000 000 € Part FSN estimé : 5 863 300 € Fonds propres : 7 423 303 €

- **d'autoriser le Directeur de la Régie Auvergne Numérique, à signer la demande de subvention FEDER.**

Le Président,



Bruno FAURE